

Diocèse Grenoble – Vienne / Hospitalité Dauphinoise de Notre Dame de Lourdes

Pèlerinage du 26 juillet au 31 juillet 2026

BIENTRAITANCE
ACTE D'ENGAGEMENT 2026

Je, soussigné(e) :

Prénom, NOM

N'oublier pas de cocher un ou plusieurs choix, à minima hospitalier/hospitalière

- laïc, laïque
- religieux, religieuse
- prêtre, diacre
- hospitalier, hospitalière
- impliqué(e) dans la pastorale des enfants / des jeunes
- impliqué(e) dans la pastorale de la santé / des personnes handicapées
- impliqué(e) dans la pastorale sociale (diaconie)
- déclare avoir pris connaissance de la charte de protection des personnes, mineures et des personnes vulnérables; lien <https://www.lourdes-france.org/personnes-vulnerables/>

cocher obligatoirement :

- m'engage à vivre cette charte de bientraitance ;
- accepte de présenter mon extrait de casier judiciaire Bulletin n°3, au Président de l'Hospitalité (obligatoire).

Fait à Le / /

Signature :

Cet acte d'engagement est à compléter, signer et retourner à l'Hospitalité avec l'inscription.

L'imprimer, le remplir, le scanner et le télécharger sur l'inscription.